



**BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA
AUDIT DU PLAN D'ACTION PAR-DELÀ DE LA FRONTIÈRE
PLAN D'ACTION ET RÉPONSE DE LA DIRECTION**

RECOMMANDATION 1

En ce qui concerne les initiatives terminées et en cours pour lesquelles aucun indicateur de rendement n'a été mis en œuvre pour mesurer les avantages, Sécurité publique Canada, l'Agence des services frontaliers, la Gendarmerie royale du Canada et Transports Canada devraient :

- *Élaborer des indicateurs de rendement qui permettent de mesurer clairement les avantages en matière de sécurité des initiatives dont ils sont responsables;*
- *Mesurer avec exactitude et fiabilité les résultats par rapport aux cibles et aux données de référence et en rendre compte, afin de pouvoir évaluer les avantages en matière de sécurité obtenus.*

RÉPONSE DE LA DIRECTION (À INCLURE DANS LE RAPPORT)

Recommandation acceptée. En juin 2016, l'Agence des services frontaliers du Canada a entamé un examen des indicateurs de rendement clés (IRC) actuels de Par-delà de la frontière (PDF) à l'appui des initiatives dirigées par l'ASFC. Tel que prévu dans le cadre de cet examen, l'ASFC a établi un groupe de travail ayant pour mandat d'examiner et de valider tous les résultats de l'initiative et d'élaborer des indicateurs qui permettront de mesurer de façon plus exacte ces résultats et les répercussions. L'objectif de l'examen est de cerner des IRC pertinents et de les inclure dans le Rapport horizontal de 2015-2016 de Sécurité publique.

L'Agence mettra les données à jour dans la mesure du possible pour le rapport de 2015-2016, mais veillera à ce que la version définitive de 2016-2017 du rapport comprenne un tableau exhaustif et détaillé.

Ces mesures seront terminées d'ici juin 2017.

PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION	BPR	DATE D'ACHÈVEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Réunion inaugurale du groupe de travail avec le BPR, BSR et les BRC afin de déterminer la portée et l'objet de l'examen des indicateurs de rendement clé. 	Direction de la mise en œuvre et de la gouvernance du plan d'action par-delà la frontière (BPR)	Terminé
<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la liste des coordonnées des BRC/BSR et des indicateurs de rendement selon l'initiative Par-delà la 	Direction de la planification et des rapports organisationnels	Terminé



frontière.	(BRC)	
<ul style="list-style-type: none"> • Consultations avec tous les BRC et BSR afin d'examiner l'ensemble des résultats de Par-delà la frontière et les indicateurs pour chaque initiative de l'ASFC afin de : <ul style="list-style-type: none"> – Confirmer la validité continue des résultats des initiatives de l'ASFC présentées dans le modèle logique Par-delà la frontière; – Déterminer les indicateurs pertinents qui demeurent inchangés; – Déterminer les indicateurs qui ne sont plus pertinents et qui devraient être supprimés; – Déterminer les indicateurs nouveaux ou améliorés qui devront figurer dans le rapport horizontal de la FP de 2015-2016. 	<ul style="list-style-type: none"> Direction du portefeuille des projets liés aux voyageurs (BRC) Direction des programmes voyageurs (BRC) Direction des programmes du secteur commercial (BRC) 	Terminé
<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les indicateurs de rendement qui seront établis en fonction des consultations. • Inclure les indicateurs révisés de Par-delà la frontière dans le rapport horizontal de 2015-2016. 		Juin 2017

RECOMMANDATION 2

L'Agence des services frontaliers du Canada devrait tenir compte, de façon continue, des divers points de vue des intervenants et veiller à ce que l'initiative Avantages accrus pour les programmes des négociants faibles et l'Initiative du guichet unique répondent aux besoins des intervenants.

RÉPONSE DE LA DIRECTION (À INCLURE DANS LE RAPPORT)

Recommandation acceptée. L'ASFC continuera de consulter les négociants régulièrement en vue de tenir des discussions sur les politiques, les programmes opérationnels et les procédures touchant les services frontaliers qui ont une incidence sur les échanges commerciaux du Canada et qui régissent ceux-ci.

L'ASFC consultera les intervenants afin de valider les améliorations cernées dans le Plan d'action et de déterminer les options pour moderniser le Programme des négociants faibles de façon à répondre à leurs besoins opérationnels.



De plus, les responsables de l'Initiative du guichet unique (IGU) poursuivront leurs efforts de sensibilisation et profiteront des forums du commerce existants pour réitérer les messages clés sur l'IGU et les progrès connexes. L'ASFC organisera des ateliers de mobilisation avec les importateurs/courtiers afin d'offrir des visites virtuelles des exigences de données avant le passage, au moment du passage et après le passage à la frontière.

Ces mesures seront terminées d'ici mars 2017.

PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION	BPR	DATE D'ACHÈVEMENT
<ul style="list-style-type: none"> Plan de participation à l'IGU 	Direction du portefeuille des projets commerciaux	Terminé
<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie d'adoption et d'un plan d'intégration au sujet de l'Initiative du guichet unique, l'ASFC consultera les partenaires de la chaîne commerciale à l'occasion des réunions avec le CCACF ou d'un de ses sous-comités à propos des divers points de vue sur la mise en œuvre de l'IGU. 	Direction des programmes du secteur commercial	Terminé
<ul style="list-style-type: none"> L'ASFC consultera le sous-comité sur les négociants dignes de confiance du CCACF afin de valider les améliorations cernées dans le Plan d'action et de déterminer les options pour moderniser le Programme des négociants fiables de façon à répondre à leurs besoins opérationnels. 	Direction des programmes du secteur commercial	Mars 2017

RECOMMANDATION 3

En ce qui concerne les initiatives qui n'ont pas encore été terminées et en cours pour lesquelles aucun indicateur de rendement n'a été mis en œuvre pour mesurer les avantages, l'Agence des services frontaliers devraient :

- Créer des indicateurs de rendement afin de mesurer clairement les avantages commerciaux des initiatives dont ils sont responsables;*



- *Mesurer avec exactitude et fiabilité les résultats par rapport aux cibles et aux données de référence et en rendre compte, afin de pouvoir évaluer les avantages commerciaux obtenus.*

RÉPONSE DE LA DIRECTION (À INCLURE DANS LE RAPPORT)

Recommandation acceptée. En juin 2016, l'Agence a entamé un examen des IRC actuels de PDF à l'appui des initiatives dirigées par l'ASFC. L'ASFC a établi un groupe de travail ayant pour mandat d'examiner les indicateurs actuels et d'élaborer des indicateurs qui permettront de mesurer de façon plus exacte les répercussions et les résultats d'une initiative. L'objectif de l'examen est de cerner des IRC pertinents et de les inclure dans le Rapport horizontal de 2015-2016 de Sécurité publique.

Ces mesures seront terminées d'ici juin 2017.

PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION	BPR	DATE D'ACHÈVEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de l'information au BPR au sujet de l'examen des indicateurs de par-delà la frontière et de la validation des initiatives commerciales afin de : <ul style="list-style-type: none"> – Confirmer la validité continue des résultats des initiatives de l'ASFC présentées dans le modèle logique Par-delà la frontière; – Déterminer les indicateurs pertinents qui demeurent inchangés; – Déterminer les indicateurs qui ne sont plus pertinents et qui devraient être supprimés; – Déterminer les indicateurs nouveaux ou améliorés, si possible, qui devront figurer dans le rapport horizontal de la FP de 2015-2016. 	<p>Direction de la mise en œuvre et de la gouvernance du plan d'action par-delà la frontière (BCR)</p> <p>Direction de la planification et des rapports organisationnels (BCR)</p> <p>Direction du portefeuille des projets liés aux voyageurs (BCR)</p> <p>Direction des programmes voyageurs (BCR)</p> <p>Direction des programmes du secteur commercial (BCR)</p>	<p>Juin 2017</p>



RECOMMANDATION 4

L'Agence des services frontaliers du Canada devrait évaluer la façon dont la mise en œuvre prévue permettra de réaliser les avantages de la technologie RFID et évaluer de façon continue l'approche relative à l'installation de la technologie RFID à l'avenir.

RÉPONSE DE LA DIRECTION (À INCLURE DANS LE RAPPORT)		
<p>Recommandation acceptée. À l'appui de l'initiative, l'ASFC effectuera une auto-évaluation pour examiner les résultats en fonction des avantages attendus qui devraient être obtenus au moyen de la technologie RFID et fera le point régulièrement dans le but d'évaluer l'approche d'installer la technologie RFID à l'avenir. De plus, l'ASFC élaborera un document d'analyse des options de gestion des voies pour examiner la faisabilité et les avantages relativement à l'amélioration de l'engagement initial de PDF qui prévoit seulement deux voies à onze bureaux d'entrée.</p> <p>Ces mesures seront terminées d'ici décembre 2017.</p>		
PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION	BPR	DATE D'ACHÈVEMENT
<ul style="list-style-type: none"> L'ASFC réalisera une auto-évaluation de l'initiative RFID et mesurera les résultats en fonction des avantages attendus. 	Direction des programmes voyageurs	Décembre 2017
<ul style="list-style-type: none"> L'ASFC élaborera un document d'analyse des options de gestion des voies pour examiner la faisabilité et les avantages relativement à l'amélioration de l'engagement initial de PDF qui prévoit seulement deux voies à onze bureaux d'entrée. Cela comprendra une analyse de l'effet participatif de la technologie RFID sur un point d'entrée selon différents scénarios (c.-à-d. concept Voie prête, RFID dans toutes les voies et la moitié des voies ouvertes). Le document sur les options orientera ensuite l'élaboration d'une analyse de rentabilisation pour l'initiative portant sur l'installation de la technologie RFID au-delà de l'engagement original dans le cadre de Par-delà la frontière. 	Direction des programmes voyageurs	Décembre 2017



RECOMMANDATION 5

Transports Canada devrait collaborer avec l'Agence des services frontaliers du Canada pour évaluer les avantages obtenus au moyen de la technologie de mesure du temps d'attente à la frontière et se servir de cette information pour déterminer si une mise en œuvre future de la technologie de mesure du temps d'attente à la frontière s'impose aux postes frontaliers restants.

RÉPONSE DE LA DIRECTION (À INCLURE DANS LE RAPPORT)

Note : À titre de ministre responsable, Transports Canada (TC) prépare une réponse à l'intention du Bureau du vérificateur général.

RECOMMANDATION 6

En ce qui concerne les initiatives terminées et en cours pour lesquelles aucun indicateur de rendement n'a été mis en œuvre/élaboré pour mesurer les avantages, l'Agence des services frontaliers du Canada et Transports Canada devraient :

- *Créer des indicateurs de rendement afin de mesurer clairement les avantages en matière de voyage des initiatives dont ils sont responsables;*
- *Mesurer avec exactitude et fiabilité les résultats par rapport aux cibles et aux données de référence et en rendre compte, afin de pouvoir évaluer les avantages en matière de voyages réalisés.*

RÉPONSE DE LA DIRECTION (À INCLURE DANS LE RAPPORT)

Recommandation acceptée. En juin 2016, l'Agence des services frontaliers a entamé un examen des IRC actuels de PDF à l'appui des initiatives dirigées par l'ASFC. L'Agence a établi un groupe de travail ayant pour mandat d'examiner les indicateurs actuels et d'élaborer des indicateurs qui permettront de mesurer de façon plus exacte les répercussions et les résultats d'une initiative. L'objectif de l'examen est de cerner des IRC pertinents et de les inclure dans le Rapport horizontal de 2015-2016 de Sécurité publique.

Ces mesures seront terminées d'ici juin 2017.

PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION	BPR	DATE D'ACHÈVEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de l'information au BPR au sujet de l'examen des indicateurs de par-delà la frontière et de la validation des initiatives commerciales afin de : <ul style="list-style-type: none"> – Confirmer la validité continue des résultats des initiatives de l'ASFC présentées dans le modèle logique Par-delà la frontière; – Déterminer les indicateurs pertinents qui 	Direction de la mise en œuvre et de la gouvernance du plan d'action par-delà la frontière (BCR) Direction de la	Juin 2017



<p>demeurent inchangés;</p> <ul style="list-style-type: none">- Déterminer les indicateurs qui ne sont plus pertinents et qui devraient être supprimés;- Déterminer les indicateurs nouveaux ou améliorés, si possible, qui devront figurer dans le rapport horizontal de la FP de 2015-2016.	<p>planification et des rapports organisationnels (BCR)</p> <p>Direction du portefeuille des projets liés aux voyageurs (BCR)</p> <p>Direction des programmes voyageurs (BCR)</p> <p>Direction des programmes du secteur commercial (BCR)</p>	
--	---	--